



Conseil
des
Chevaux

Hauts-de-France

OBSERVATOIRE DE LA FILIERE ÉQUINE HAUTS-DE-FRANCE 2019



Soutenu par :

En collaboration avec :



Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France a le plaisir de vous faire partager le nouvel Observatoire Économique Régional de la filière équine.

Avec le vote du « Plan Régional Filière Équine », le Conseil Régional a pris conscience de l'importance économique et sociale de notre filière, forte de ses entreprises qui maillent et qui animent l'ensemble du territoire régional.



Sommaire



Conseil
des
Chevaux
Hauts-de-France

1 L'Observatoire : Méthodologie.....	p. 1
2 Le Conseil des Chevaux des Hauts-de-France...	p. 2
3 Nos actions.....	p. 4
4 Les chiffres clés.....	p. 5
5 Une filière créatrice d'emplois.....	p. 6
6 Des formations dédiées à la filière.....	p. 7
7 Une filière créatrice de richesses.....	p. 8
8 La santé du cheval.....	p. 9
9 L'élevage régional.....	p. 11
10 Sports et loisirs.....	p. 13
11 Les courses hippiques.....	p. 15
12 Les trotteurs.....	p. 17
13 Les galopeurs.....	p. 18
14 Traits et ânes.....	p. 19

Soutenu par :



En collaboration avec :



1. L'Observatoire :

méthodologie

Les observatoires économiques régionaux (OER) s'appuient sur un dispositif d'enquêtes menées, selon une méthode nationale, auprès des différents secteurs d'entreprises de la filière équine : éleveurs, centre équestres, entraîneurs, sociétés de courses, cavaliers, vétérinaires, maréchaux-ferrants, fournisseurs. En 2019, la méthodologie a été révisée par la Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC). Les données traitées permettent à chaque région de disposer d'indicateurs illustrant le poids socio-économique de sa filière équine.

Le Conseil des Chevaux des Hauts-de-France s'implique dans cette production de données économiques depuis plusieurs années. En effet, l'OER a pour vocation d'être reconduit tous les 3 à 5 ans. Le précédent OER des Hauts-de-France datait de 2016.

En 2019, le Conseil des Chevaux Hauts-de-France a relancé une édition de l'OER afin d'actualiser ses chiffres. Pour cela, 527 enquêtes ont été réalisées auprès des acteurs régionaux, soit 18% de la filière équine régionale (2860 entreprises recensées).

Les professionnels de la filière sont recensés grâce à la collecte de listings auprès de partenaires tels que l'IFCE et les membres du Conseil des Chevaux. Ces listings ont été complétés par la connaissance du terrain et d'autres sources telles que des extractions ciblées du répertoire SIRENE, les pages jaunes, les annuaires professionnels...

Les professionnels sont répartis en 8 familles :

- Les établissements équestres : centres équestres, fermes équestres, écuries de propriétaires,
- Les élevages : structures dont l'activité principale est liée à la reproduction des équidés (étalonnage, élevage, pension élevage...),
- Les entraîneurs de chevaux de courses de trot et de galop tous types de licences confondus,
- Les cavaliers professionnels et/ou marchands de chevaux : structures dont l'activité principale est la valorisation par la compétition et le commerce de chevaux de sport,
- Les sociétés de courses, associations en charge de la gestion des hippodromes et de l'organisation des courses,
- Les maréchaux-ferrants,
- Les vétérinaires et prestataires de soins aux équidés,
- Les entreprises industrielles et de services.



2. Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France

Le Conseil des Chevaux des Hauts-de-France concentre en un lieu unique toutes les compétences régionales liées au cheval. Né de la volonté des professionnels de s'organiser régionalement pour l'avenir, il est l'interface entre les professionnels du cheval de la région (leurs associations représentatives) et les institutions publiques et privées (collectivités et services de l'Etat). Association loi 1901, créée en 1999, le Conseil des Chevaux des Hauts-de-France réunit une vingtaine de membres actifs représentant plus de 2800 socio-professionnels de la filière équine régionale.

Ses missions consistent à :

- Développer la filière équine de manière durable et harmonieuse,
- Valoriser la filière et en faire la promotion,
- Participer au développement des professionnels par la formation,
- Soutenir et développer l'élevage et les activités hippiques,
- Fédérer la filière et élaborer une politique de développement,
- Représenter la filière et les acteurs auprès des institutions,
- Accompagner à la pérennisation des entreprises.

M. Alain Coeugnet

Président du Conseil des Chevaux et responsable du collège Sport et Loisirs.

M. James Carpentier

Vice-président du Conseil des Chevaux et responsable du collège Trot.

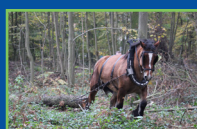
M. Richard Crépon

Secrétaire du Conseil des Chevaux et responsable du collège Galop.

M. Yves Spriet

Trésorier du Conseil des Chevaux et Responsable du collège Chevaux de Trait.

Conseil des Chevaux Haut de France



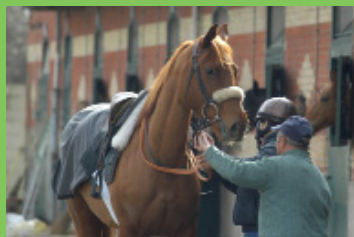
www.chevaux-hauts-de-france.com



Les adhérents du CCHDF en 2019

Collège Galop

- Syndicat National des Propriétaires des Chevaux de Course au Galop
- Association Générale des Jockeys
- Associations des entraîneurs de Galop
- France Galop
- Association Française des Courtiers



Collège Trot

- Comité Régional du Trot
- Qualitrot
- Union des Propriétaires Éleveurs de Chevaux Trotteurs
- Fédération Régionale du Nord
- Conseil du Trot
- Union Nationale des Amateurs de Trot NDF



Collège Sports et Loisirs

- Association des éleveurs de Chevaux, des Cavaliers et des Propriétaires Nord Picardie
- Comité Régional d'Équitation Hauts-de-France
- Association Régionale d'Attelage de Picardie
- Association Jump Endurance
- Association Cheval Henson
- Le Polo Club



Collège Chevaux de Trait

- Syndicat d'Élevage du Cheval Trait du Nord
- Syndicat Hippique du Boulonnais



Collège Personnalités

- Herve Desse Carmignac
- Patrick Moizard



Collège Acteurs transversaux de la filière

- Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Courses
- Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales
- Ligue Française pour la Protection des Équidés
- Association Vétérinaire Équine Française
- Association des Étalonniers Privés

3. Nos actions

LE PLAN RÉGIONALE FILIÈRE ÉQUINE

La Région veut aller plus loin et accompagner la croissance de la filière équine dans sa globalité. L'ambition du nouveau plan de développement est également de renforcer l'impact sur notre économie et l'emploi du cheval, tant il représente un important levier de développement et peut faire rayonner les Hauts-de-France au-delà de leurs frontières.

Le plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages a été rédigé en partenariat avec le Conseil des Chevaux des Hauts-de-France et en étroite collaboration avec les établissements équestres, éleveurs, cavaliers professionnels, vétérinaires, sociétés de courses, commerces spécialisés...

Cette nouvelle feuille de route, qui veut accompagner le quotidien de tous les acteurs de la filière équestre tout en préparant l'avenir, est articulée autour de 6 leviers :

- Gouvernance & coordination
- Communication, image, événements
- Emploi, formation, soutien des projets
- Elevage
- Transition énergétique
- Interreg Eqwos



5,3 millions

Un plan
d'envergure

LE PROJET INTERREG EQWOS

L'ambition du projet EQWOS est de créer un cluster équin qui contribuera à faire de la Zone France-Wallonie-Vlaanderen un territoire leader en Europe du « cheval toutes disciplines ».

Ainsi notre volonté est de créer une dynamique :

- Transversale (l'ensemble des sous-filières)
- Géographique (couvrant les 3 versants)
- Verticale (de l'éleveur à l'utilisateur final).

La création de ce cluster EQWOS se traduira concrètement en 3 modules de travail :

- La création d'une coopération transfrontalière pour concrétiser et développer les actions transfrontalières sur le long terme.
- La recherche et le développement de nouveaux produits et marchés pour améliorer la compétitivité de nos entreprises dans tous les sous-secteurs.
- Le renforcement des compétences des acteurs pour une montée en gamme de nos entreprises.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Des entreprises consolidant leur activité et développant leur économie
- La création d'emplois, le cheval étant une production non mécanisable et non délocalisable, les entreprises qui se développent créeront des emplois : l'augmentation du cheptel de 7 équidés entraîne la création d'un emploi.

La plus-value transfrontalière sera dans la mutualisation des points forts de chacun : international et commercialisation pour les versants Wallons et Flamands, accompagnement des entreprises pour le versant Français avec une réponse conjointe aux problèmes communs.



4. Les chiffres clés

GÉNÉRAL

- 2647 emplois
- 2860 entreprises de la filière équine

L'ÉLEVAGE

Sources : IFCE, SIRE, chiffre 2019.

- 966 lieux d'élevage
- 1940 naissances immatriculées
- 241 étalons en activités

LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

Sources : IFCE - OESC d'après FFE

- 60853 licenciés
- Près de 720 établissements
- 10 487 compétitions dont 23 internationales en 2019

LES ENTRAÎNEURS

Sources : Le Trot, France Galop

- 147 entraîneurs dont 100 entraîneurs de chevaux de galop et 47 entraîneurs de chevaux de trot

LES SOCIÉTÉS DE COURSES

Sources : IFCE, Le Trot, France Galop

- 11 sociétés de courses
- 182 réunions en 2019
- 560 millions d'enjeux dans les points de vente PMU en 2018

LES MARÉCHAUX FERRANTS

- 165 maréchaux-ferrants ou podologue

LES VÉTÉRINAIRES ET PRESTATAIRES DE SOINS

- 325 vétérinaires ou prestataires de soins



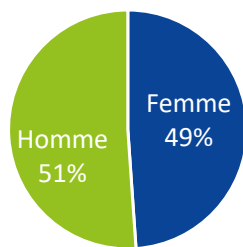
5. Une filière créatrice d'emplois

LA FILIÈRE ÉQUINE GÈNÈRE PRÈS DE 2700 EMPLOIS EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La filière équine regroupe des activités diverses. Elle se structure autour de trois secteurs : l'élevage, les courses et le sport/loisirs. Les métiers sont multiples et l'emploi parfois difficilement localisable et quantifiable, notamment pour les emplois indirects, sans contact direct avec les chevaux (transporteurs, vendeurs de produits équins, fournisseurs et prestataires d'entreprises...). De manière générale, la filière équine emploie avant tout une population jeune. Au niveau régional, la filière équine emploie de façon, presque égale, des femmes et des hommes.

Répartition des personnes actives travaillant dans la filière équine

Source : Ifce-OESC d'après CCMSA



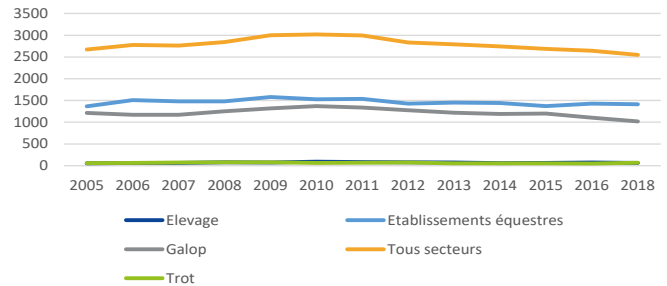
54% des salariés dans la filière équine régionale sont des hommes et 46 % des femmes. Dans le secteur sport et loisir, les femmes occupent une grande majorité des emplois salariés. Elles travaillent dans les établissements équestres ou exercent le métier de cavalier pro. Dans les secteurs de l'élevage et des courses, les emplois salariés sont davantage pourvus par des hommes.

Les établissements équestres (centres équestres, pensions, etc.) et le secteur des courses de galop sont les plus gros employeurs de la filière. En 2016, les établissements équestres et le secteur course de galop employaient respectivement 53% et 42% des employés de la filière. Le secteur des courses est l'un des plus développés au niveau national, grâce à la renommée mondiale du centre d'entraînement de Chantilly et de ses alentours.

La filière équine est aussi un vivier d'entreprises individuelles que ce soit pour les éleveurs ou encore les professions libérales telles que les praticiens du soin tels que les maréchaux-ferrants, les physiothérapeutes, les ostéopathes et dans une moindre mesure, les vétérinaires.

Evolution des salariés par secteur

Source : Ifce-OESC d'après CCMSA

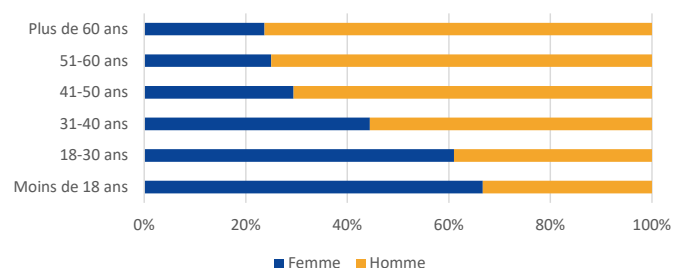


Les emplois de la filière ne sont pas délocalisables en raison de leur attachement à un territoire. L'élevage de chevaux français s'appuie sur un savoir-faire mais aussi sur une qualité des prairies qui permettent aux éleveurs de produire des chevaux pour l'excellence. Tout comme les centres équestres forment localement la relève. Ces emplois sont généralement localisés dans des zones prioritaires et qui font l'objet de plan de développement. Tandis que le chômage des jeunes augmente en France, la filière équine emploie majoritairement des jeunes femmes. On observe cependant que celles-ci ne font pas forcément l'ensemble de leur carrière au sein de la filière. Les femmes de 18 à 30 ans représentent plus de 60% des employées de cette catégorie d'âge contre seulement un peu plus de 20 % en fin de carrière (60 ans et plus).



Répartition des salariés par âge

Source : Ifce-OESC d'après CCMSA



6. Les formations dédiées à la filière

La Région Hauts-de-France offre de nombreuses opportunités de formation, pour tous les niveaux, et à tous les métiers : maréchalerie, sellerie, valorisation des chevaux de sport et de courses, médecine vétérinaire, recherche, gestion des entreprises équines...



Quelques exemples de formation qu'il est possible de suivre dans les Hauts-de-France :

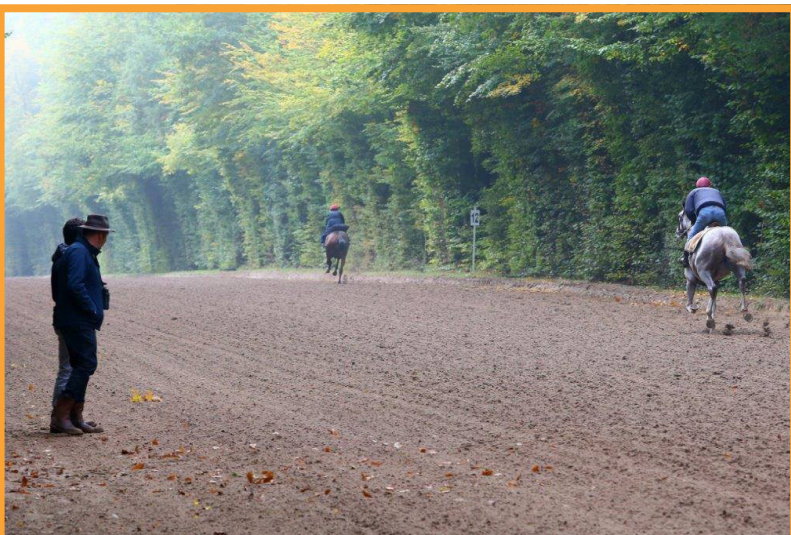
- 4ème et 3ème technologiques
- CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
- Bac Professionnel
- Bac Technologique
- BP JEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
- BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole
- DECP : Gestion de l'entreprise Hippique
- BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

L'école des courses : le campus de l'AFASEC à Gouvieux

Le campus de l'AFASEC à Gouvieux se trouve au cœur du plus grand centre d'entraînement de chevaux de France. Avec son écurie d'application, l'AFASEC dispose de tous les atouts nécessaires pour former des jeunes aux métiers des courses.

De nombreux jockeys récompensés par la Cravache d'Or (la plus haute distinction pour un jockey) se sont formés à Gouvieux, tel que Christophe Soumillon.

Spécificité du campus de Gouvieux, il est doté de 7 simulateurs de monte. Grâce au système vidéo équipé de caméras et d'un écran géant reproduisant les conditions d'une véritable course, les apprenants disposent d'un outil pédagogique de pointe afin de progresser dans leurs techniques de monte.



7. Une filière créatrice de richesses

Des entreprises pluri-actives

Si l'on sait qu'aujourd'hui la pluriactivité est le lot de 20% des français tout domaine confondu, la filière équine fait partie intégrante de cette tranche de la population, tirant son activité d'entreprise spluri-actives.

Seulement un tiers des professionnels de la filière exerçant une activité d'élevage de façon professionnelle (ayant un numéro SIRET) déclare que cette activité ne représente pas leur première source de revenus. Tandis que la gestion d'un établissement équestre (centre équestre, pension, tourisme) constitue pour plus des deux tiers des dirigeants leur principale source de revenus. Toutefois, plus de 75% des centres équestres ont aussi une activité de pension ou d'organisation de concours ou de randonnée.

Concernant les prestataires de soins tels que les vétérinaires et les maréchaux-ferrants, ceux-ci ont en majorité une et une seule activité.

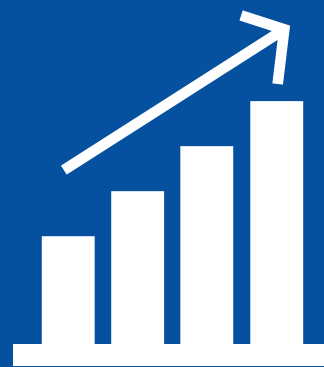
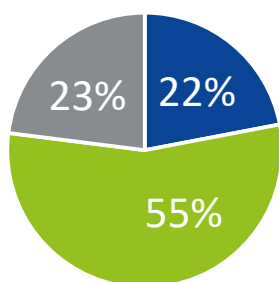
Cette diversité des activités proposées est une des clefs de la réussite économique de la filière équine. L'élevage est toutefois une activité qui est exercé principalement de façon amateur et par passion. La rentabilité d'un élevage seul semble dure à trouver.



La vision des professionnels

Évolution envisagée par les professionnels de leurs activités équines

■ Augmentation de l'activité ■ Maintien de l'activité ■ Réduction de l'activité



La majorité des professionnels de la filière équine considère que la situation économique de leurs activités n'a pas ou peu évolué. Pour ceux qui pensent que la situation économique s'est dégradée, les principales raisons évoquées sont le contexte économique général et la fiscalité, la hausse de la TVA (passage de 5,5% à 20%) et l'augmentation des charges sociales. On notera également que la hausse du prix du foin et de la paille impacte négativement les charges d'exploitation des établissements équestres, élevages et des entraîneurs.

Les centres équestres observent également une baisse du panier moyen des cavaliers, avec une pratique plus tournée vers l'animal qu'autour des valeurs de compétition et de performance. Ces changements de mentalité les poussent à se réinventer et à proposer une offre différente au profit de formule boxe/paddock, box/pré ou pré. La multiplication des pensions informelles est aussi une cause de cette perception de la dégradation de la situation. Toutefois, 78% souhaite dans un proche avenir maintenir ou développer leurs activités liées aux équidés.

8. La santé du Cheval

Les vétérinaires

Globalement leur activité équine ne représente qu'une part de leur temps de travail qui varie suivant la spécialité du cabinet même si certains cabinets, et notamment des cliniques vétérinaires spécialisées, pratiquent uniquement dans le domaine équin. La grande majorité des vétérinaires n'interviennent que ponctuellement sur des équidés et seulement une centaine interviennent régulièrement ou exclusivement sur les équidés.

325

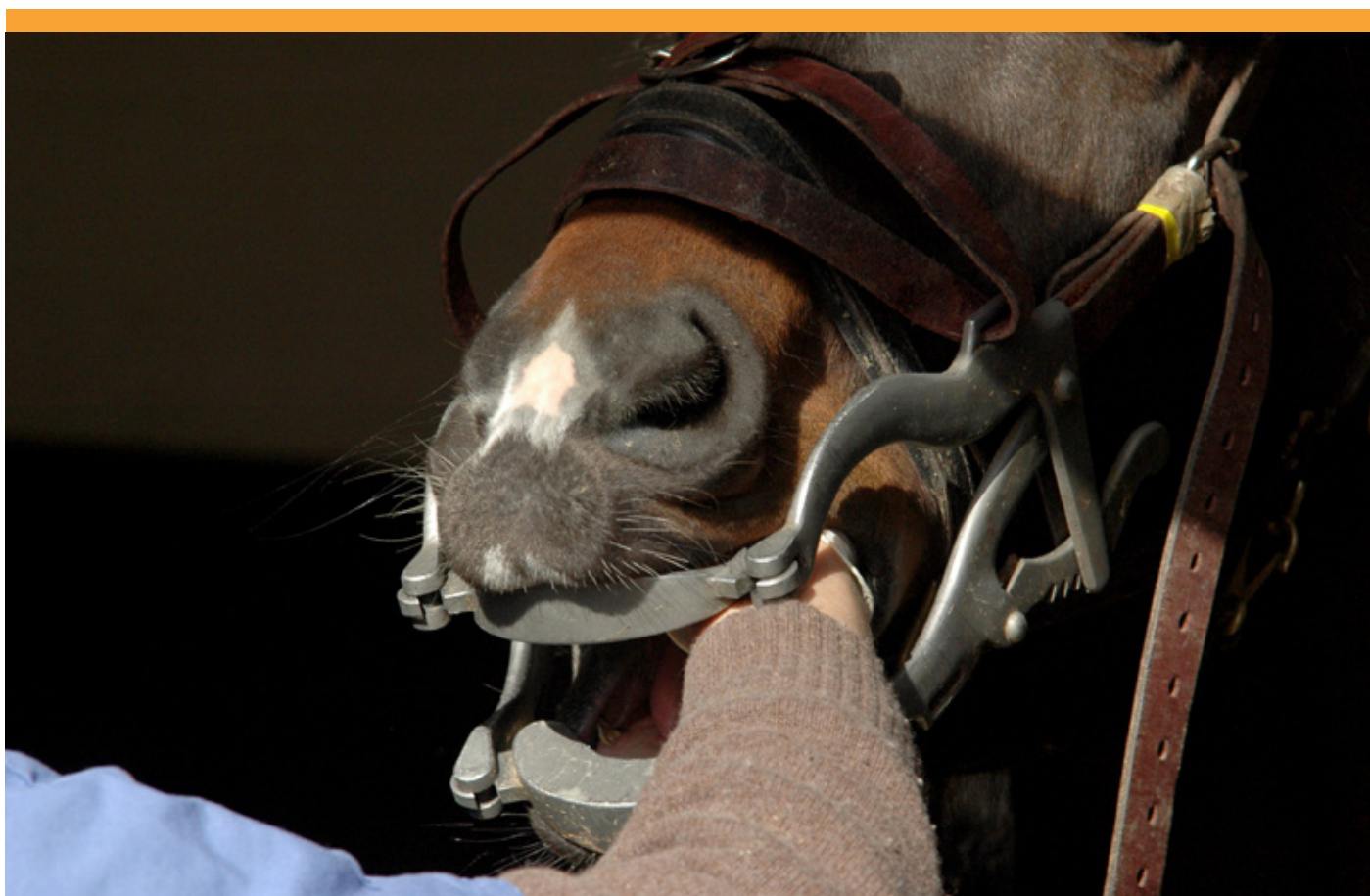
vétérinaires sur tout le territoire



+ de 300 000€
de chiffre
d'affaires
moyen

12 ans
d'ancienneté

Les cabinets vétérinaires ayant une activité importante liée aux équidés sont des structures relativement jeunes, seulement 12 ans d'ancienneté. Ces cabinets dégagent plus de 300 000 euros de chiffre d'affaires annuel. Les cabinets vétérinaires sont généralement composés d'un ou deux vétérinaires, toutefois certains cabinets non spécialisés peuvent être composés jusqu'à une dizaine de salariés ou associés.



Multiplication d'entreprises de soins spécialisées en équin (ostéopathes, dentistes, shiatsu,...)

Autres activités de soins

Les soins complémentaires (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie, ostéopathie, acupuncture, shiatsu équin, algothérapie, balnéothérapie, thermographe, ...) sont nombreux à se développer dans le secteur équin et peuvent contribuer au bien-être et aux performances du cheval.

Les maréchaux

La majorité des maréchaux-ferrants n'ont pas d'autres activités professionnelles. Pour les pluriactifs, leurs activités sont généralement liées aux équidés comme l'élevage, la valorisation et la vente de matériel pour maréchaux-ferrants.

165
maréchaux et podologues



Le métier de maréchal-ferrant est un métier mettant à rude épreuve le physique de ceux-ci. La difficulté du métier est la cause de nombreux maux, notamment au dos ; c'est la raison du fort turnover dans cette profession. L'âge moyen des maréchaux-ferrants en région Hauts-de-France est de 46 ans, une moyenne élevée synonyme d'opportunité pour de jeunes maréchaux-ferrants dans le secteur dans les années à venir.

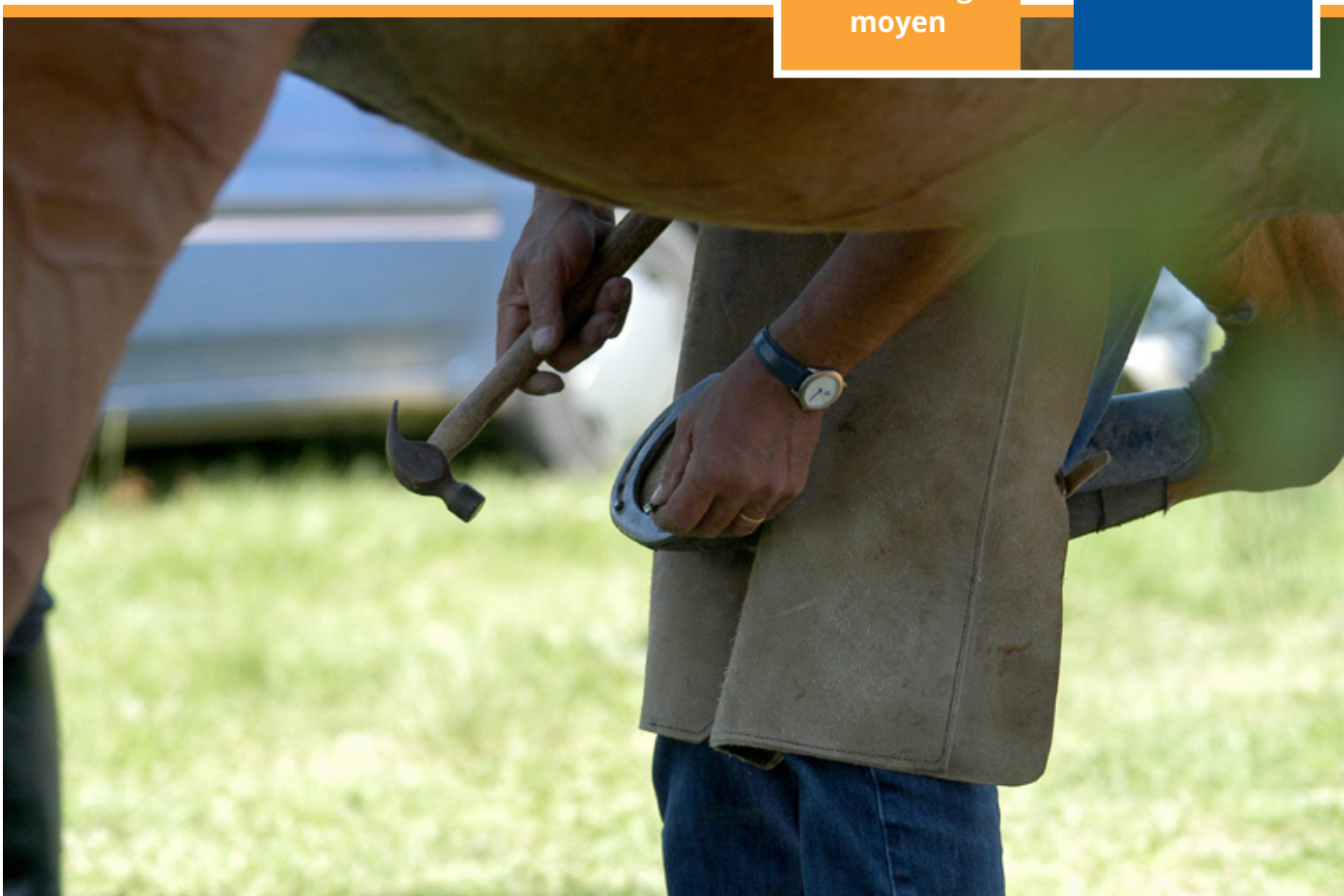
39 500 euros
de
Chiffres
d'Affaires
moyen

90% sont des
entreprises
individuelles



46 ans d'âge
moyen

18 ans
d'ancienneté



9. L'élevage régional

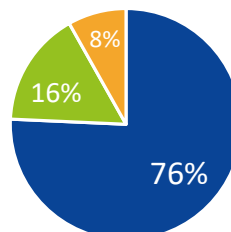
Les éleveurs de chevaux dans la région Hauts-de-France sont généralement des passionnés qui élèvent pour le plaisir ou en activité complémentaire à une activité liée ou non aux chevaux. En effet, l'activité d'élevage est souvent une activité non professionnelle ou complémentaire comme le montre la forte proportion d'élevage qui ne font naître que 3 poulains maximum par saison de monte.

Parmi les professionnels de la filière qui élèvent des chevaux le chiffre d'affaires moyen de leurs activités d'élevage est de 20 000 euros.

Répartition des lieux d'élevage par taille

Source : Ifce-SIRE

moins de 3 produits de 3 à 5 produits plus de 5 produits



966 lieux
d'élevage



241
étalons
actifs



1940
naissances
(immatriculés)

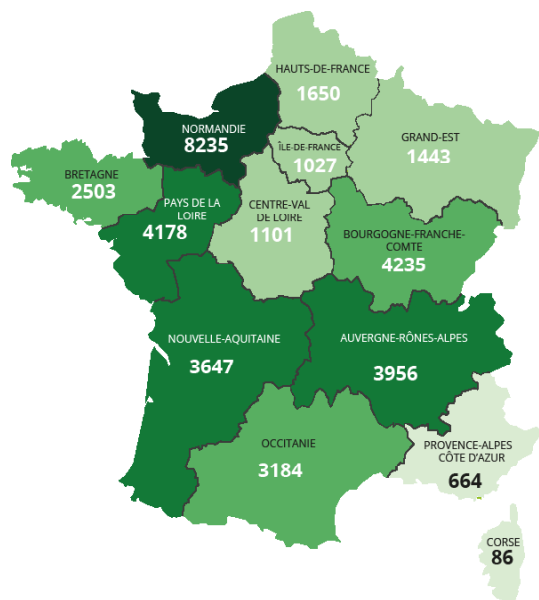




L'élevage en région Hauts-de-France est principalement tourné vers la production de chevaux français de selle, ainsi que de chevaux de courses (galopeurs). Si la Région Hauts-de-France ne rivalise pas en nombre d'élevages sur son territoire, le commerce de chevaux est très dynamique en raison de la proximité avec la Belgique et les Pays-Bas, les deux plaques tournantes du commerce de chevaux de sport. Les Hauts-de-France sont également plus connus pour la valorisation des jeunes chevaux notamment dans le domaine des courses de galop et du sport.

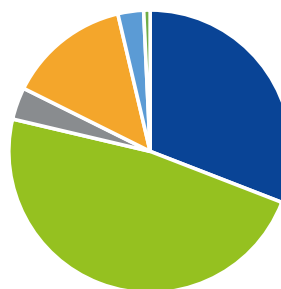
Nombres d'élevage par région

Source : Ifce - SIRE



Nombre de naissance par type d'équidés

Source : Ifce-SIRE



- Chevaux de course
- Races françaises de selle
- Races étrangères de selle
- Poneys
- Chevaux de trait
- Anes

10. Sports et Loisirs

Commerce, valorisation et compétition

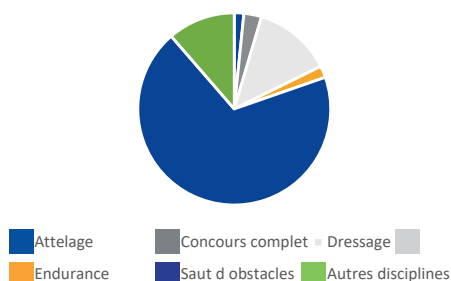


L'activité de concours est essentiellement tournée vers les concours de saut d'obstacle, suivi des concours de dressage et d'endurance.

La majorité des cavaliers professionnels régionaux sont multi-actifs et proposent ainsi des prestations de coaching en compétition, de pension, l'élevage...

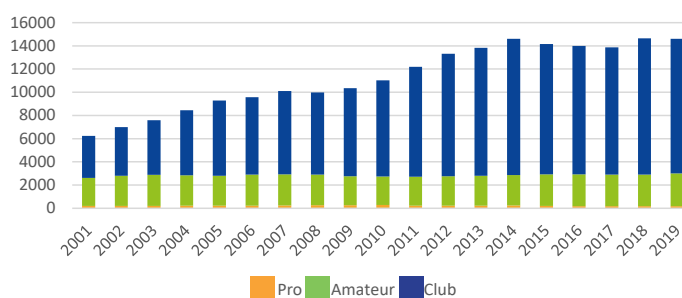
Répartition des épreuves par disciplines Hauts-de-France

Source : IFCE d'après FFE



Evolution des cavaliers de compétition Hauts-de-France

Source : Ifce-OES d'après FFE



Etablissements équestres

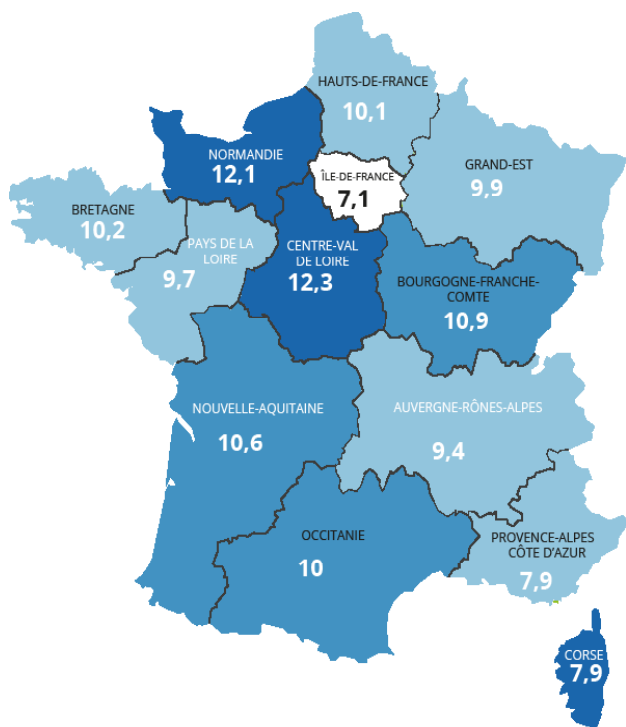
- 60 853 cavaliers licenciés (source : IFCE-OESC d'après FFE)
- Presque 720 établissements équestres adhérents à la FFE (source : FFE)
 - Comptent en moyenne 18 chevaux ou poneys en propriété
 - Comptent en moyenne 18 chevaux ou poneys en pension



Les structures affiliées FFE

Nombres de licenciés FFE pour mille habitants

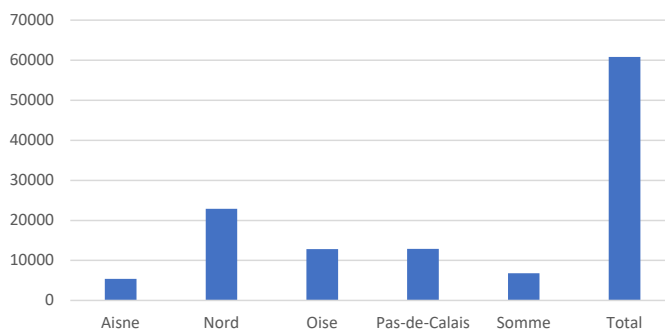
Source : FFE



La région Hauts-de-France est un territoire où la filière équine est de taille moyenne. En effet, elle compte 10,1 licenciés pour mille habitants contre plus 12 en région Centre Val-de-Loire, mais plus qu'en région PACA, qui ne compte qu'un peu moins de 8 licenciés pour mille habitants. Le nombre d'établissements adhérents à la FFE est quant à lui, un des plus faible au niveau national. La particularité des établissements équestres de la région réside dans la grande taille de ses structures, en effet le nombre moyen de licenciés est plus de 100.

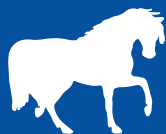
Nombre de licenciés en 2019

Source : Ifce-OESC d'après FFE

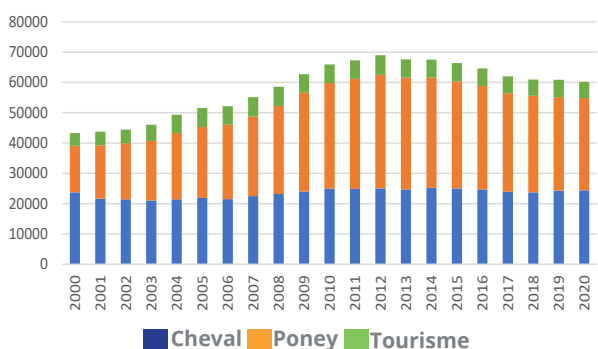


La proportion des licenciés par rapport à leur fléchage a beaucoup évolué sur la période 2001-2018. En 2001, 49% des pratiquants avait un fléchage cheval et 40% avait un fléchage poney. En 2018, les proportions se sont inversées, en raison, d'une clientèle de plus en plus jeune. 50% des licenciés avait un fléchage poney et 40% un fléchage cheval en 2018. Le fléchage tourisme quant à lui est resté stable sur la période, autour de 10%.

Les licenciés ne sont pas non plus répartis de façon égale sur le territoire. Le département du Nord comptabilise près de 23 000 licenciés contre un peu moins de 5 500 dans l'Aisne.

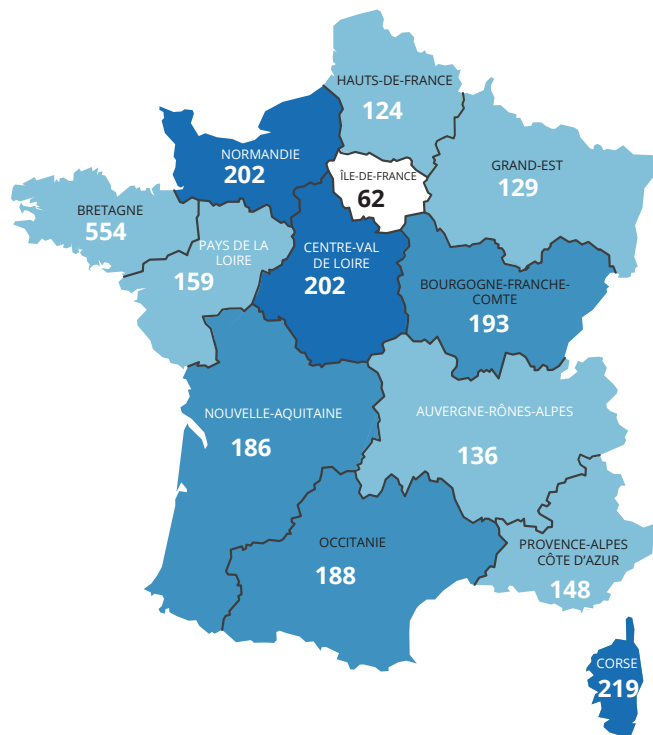


Evolution du nombre de licenciés par fléchage



Nombres d'adhérents FFE par million habitants

Source : FFE

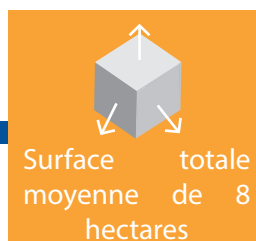
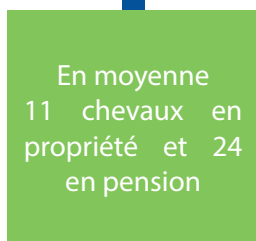
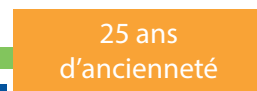


11. Les courses hippiques

Les courses



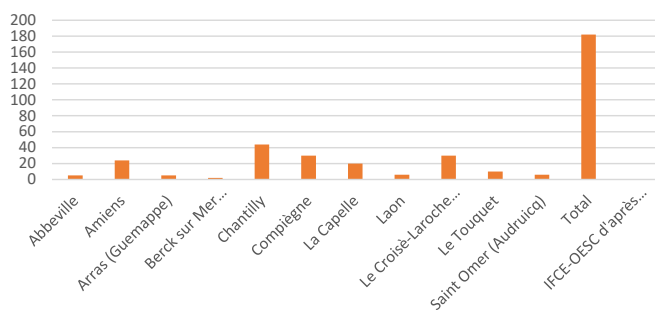
Les entraîneurs



Les paris hippiques

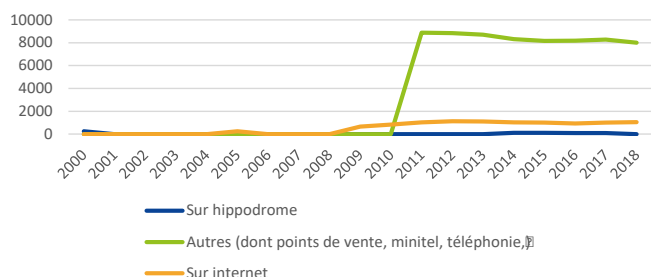
De façon générale les paris hippiques globaux entre 2013 et 2018 ont connu une baisse significative. Les parieurs ne parient plus de la même façon qu'il y a 20 ans. Les montants pariés sur les hippodromes diminuent d'année en année. D'un autre côté, les paris sur internet ont trouvé leur public depuis leur autorisation en 2003. Cependant depuis 2013, les montants PMU sont également en baisse. Si les paris sur internet ont peut-être contribué à la diminution de l'affluence au sein des hippodromes, il faut surtout constater que cette tendance avait déjà commencé avant 2013. L'ouverture aux paris en ligne a même probablement permis d'attirer de nouveaux parieurs, faisant ainsi augmenter le volume des paris hippiques globaux jusqu'en 2009 puis de les maintenir à un niveau stable jusqu'en 2014.

Nombre de réunions par hippodrome Région : Hauts-de-France, Année : 2019 2019



Evolution des paris PMU enregistrés sur les hippodromes et sur internet (en millions d'euros)

Source : Ifce d'après PMU, ARJEL, Ministère de l'agriculture-SDDRC



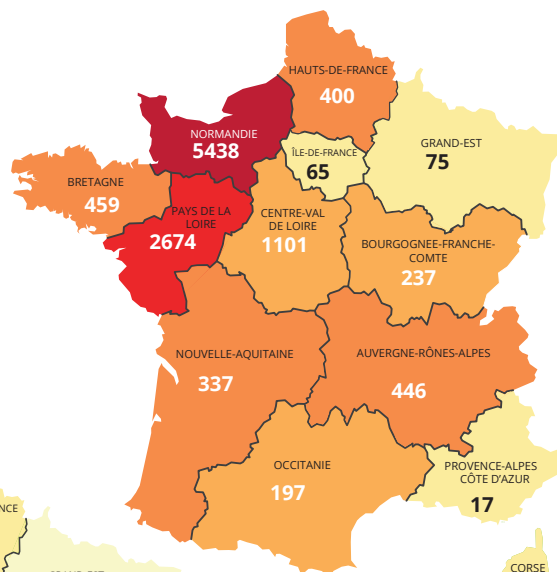
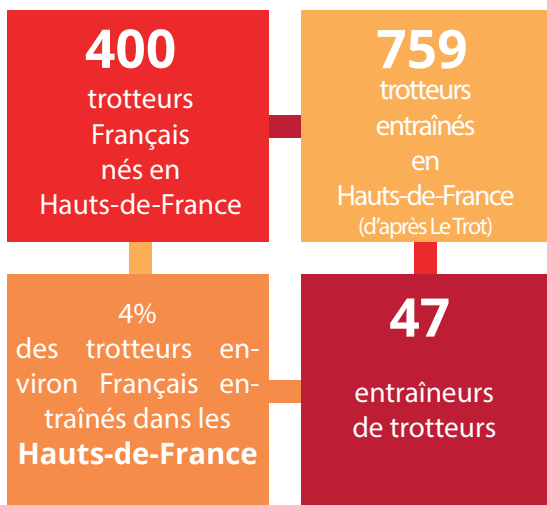
La secteur des courses des Hauts-de-France est l'un des plus dynamiques en France avec comme locomotive le centre d'entraînement et la société des courses de Chantilly organisant près de 45 réunions par an.



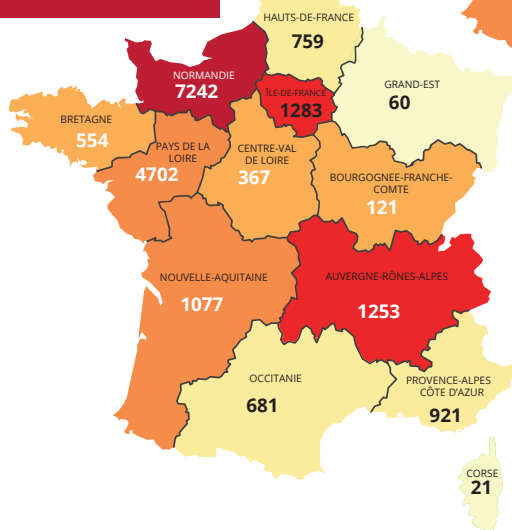
12. Les trotteurs

L'élevage et les entraîneurs de trotteurs

Nombre de naissances de trotteurs
Source : Ifce - SIRE



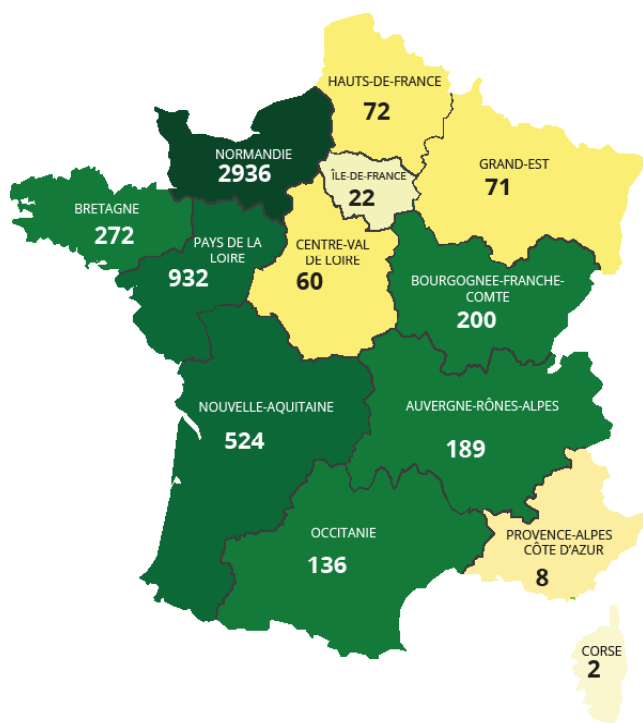
Carte des trotteurs à l'entraînement
Source : FFE



13. Les galopeurs

Elevage

Nombres de naissances de pur-sang
Source : Ifce - SIRE



Le galop en Hauts-de-France

La Région des Hauts-de-France possède plusieurs hippodrome mondialement reconnu, comme celui de Chantilly.

Une grande majorité des entraîneurs des Hauts-de-France sont installés au sein des écuries qui bordent le Centre d'Entraînement de Chantilly. Les plus grandes écuries peuvent compter jusqu'à 250 chevaux. Plus de 2 500 chevaux de courses s'entraînent quotidiennement sur les diverses pistes de Chantilly.

L'hippodrome accueille chaque années des courses hippiques de renommée internationale : Prix de Diane Longines, Prix du Jockey Club...

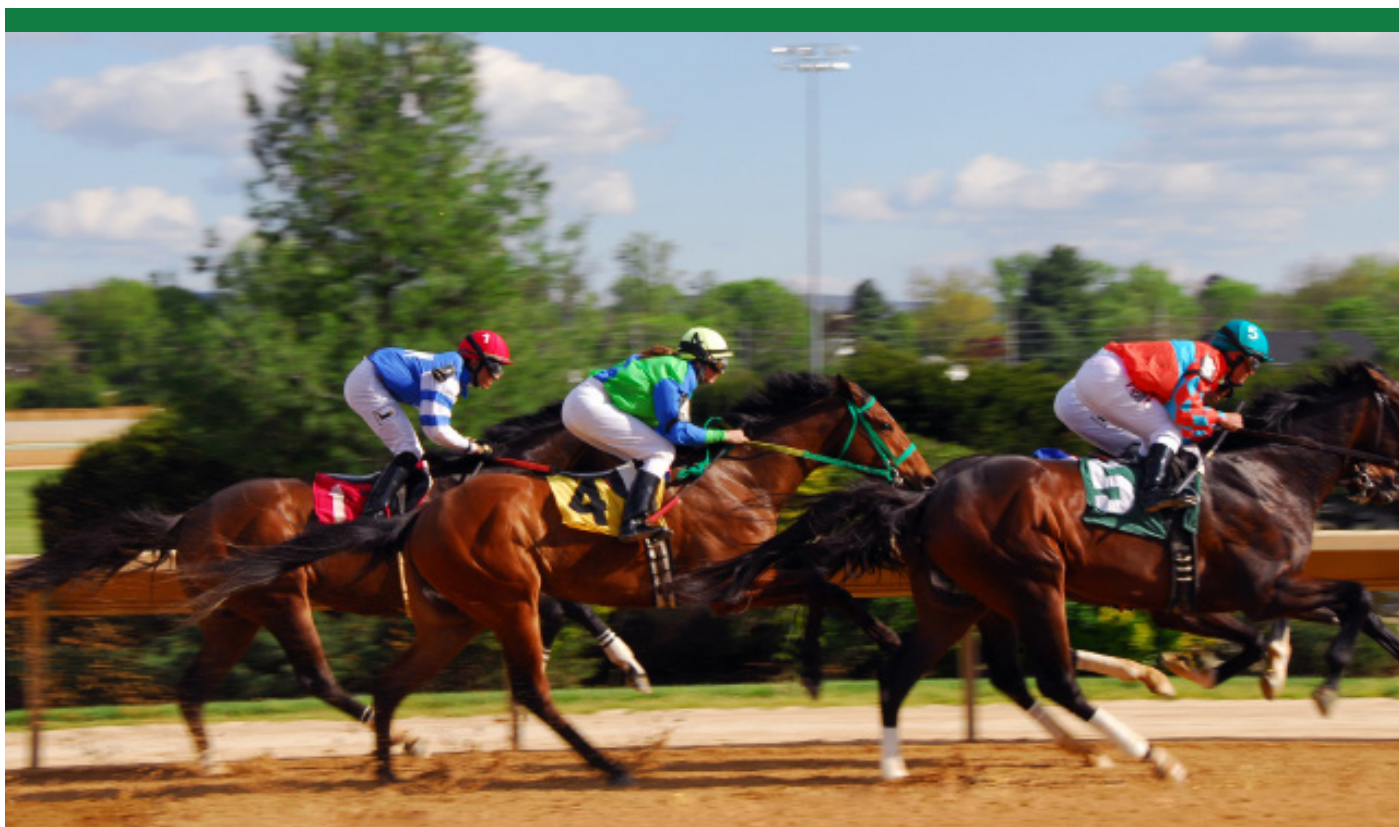
Il est bordé par les Grandes Écuries, le Château et la forêt, le tout sur une surface de 65 hectares.



72 Pur-Sang
nés en
Hauts-de-France



100 entraîneurs en
Hauts-de-France



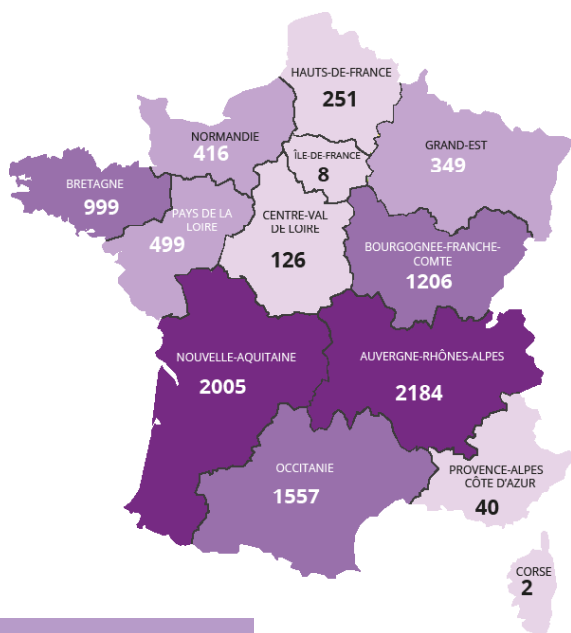
14. Traits et ânes

Élevage

Après plusieurs années de baisse marquée, le nombre de naissances de chevaux de trait a augmenté ces deux dernières années, et le nombre de naissances d'ânes tend à se stabiliser. La Région Hauts-de-France est le berceau de la race des Boulonnais, une race de chevaux de trait généralement caractérisé par sa robe grise et reconnu pour sa force dans les travaux de force.

Nombres de naissances d'Ânes et de Chevaux de trait

Source : Ifce - SIRE



251 naissances dans la Région Hauts-de-France

Le Trait du Nord : travailleur puissant et polyvalent

Le Trait du Nord est originaire de la Région des Hauts de France. Il doit ses caractéristiques à son utilisation pour les travaux agricoles dans les grandes plaines du Hainaut et des Flandres.

Cheval puissant et de grande taille (1.65m à 1.80m), il est courageux, calme et attentif. Sa résistance et sa vigueur font de lui un tractionnaire hors pair. Son caractère doux et son aptitude au dressage en font un cheval sûr et facile. Ces qualités lui donnent aujourd'hui un nouvel avenir, permettant de travailler avec le Trait du Nord en débardage, dans les vignes et dans les villes, ou tout simplement pour le loisir, qu'il soit monté et attelé.

LE BOULONNAIS : Actif, Élégant et racé

Originaire de la côte d'Opale, sa taille varie de 1m55 à 1m80 selon le modèle. De son appartenance aux côtes maritimes, le Boulonnais garde sa marque en forme d'ancre marine, appliquée sur le côté gauche de l'encolure.

Énergique, actif, aux allures brillantes, le Boulonnais est un excellent cheval de traction utilitaire ou de prestige. Il est très apprécié pour son élégance et participe avec succès aux compétitions d'attelage. Le cheval Boulonnais convient aussi bien à des personnes débutantes que confirmées, pour des activités de loisirs ou de compétition. Son grand coeur, son énergie et sa gentillesse en font un cheval de passion.





REMERCIEMENTS

Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France remercie les organismes suivants sans qui l'élaboration de cette plaque n'aurait pas été possible : l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), le Comité Régional d'Équitation des Hauts-de-France, France Galop, le Trot, l'Ordre National des Vétérinaires.

M. Coeugnet - Président du Conseil des Chevaux





**Conseil
des
Chevaux**

Hauts-de-France

Conseil des Chevaux Hauts-de-France
6 avenue Archimède
02100 - Saint-Quentin

03 23 09 16 73

contact@chevaux-hauts-de-france.com

www.chevaux-hauts-de-france.com



EQWOS



Conception réalisation : Lucas Saint-André - Conseil des Chevaux des Hauts-de-France



**Conseil
des
Chevaux**

Hauts-de-France

